
SUCCESSION de Monsieur Christian PATAT - 202874

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Jérôme KHATOUNIAN, Notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « Jérôme KHATOUNIAN, Notaire associé » titulaire d'un Office Notarial à la résidence de PEYMEINADE (Alpes-Maritimes – 06530), 80 avenue de Boutiny, atteste être chargé du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDEE

Monsieur Christian Didier **PATAT**, en son vivant sans emploi, demeurant à ANOR (59186) 2 place du Poilu.
Né à HIRSON (02500), le 27 juillet 1962.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à ANOR (59186) (FRANCE), le 1er janvier 2023.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

Dévolution Successorale

La dévolution successorale s'établit comme suit :

Héritier

Monsieur René Paul **PATAT**, retraité, époux de Madame Michèle Colette **VIDAL**, demeurant à PEYMEINADE (06530) 2 avenue des Baumettes.
Né à VILLERUPT (54190) le 30 octobre 1938.
Marié à la mairie de SAINT-VALLIER-DE-THIEY (06460) le 7 octobre 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur PATAT René Paul étant veuf en premières noces de Madame Michèle HAILLON.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son père.

Et ce à défaut d'enfants ou de descendants d'eux, à défaut de frères et sœurs ou descendants d'eux et d'ascendant ordinaire dans l'autre branche.

QUALITES HEREDITAIRES

Monsieur René **PATAT** est habile à se dire et porter héritier de Monsieur Christian PATAT son fils susnommé.



Droits

En conséquence de ce qui précède, les droits respectifs de chacun des ayants droit sont les suivants :

Monsieur René PATAT : la totalité en pleine propriété.

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale sera reçu par Maître Jérôme KHATOUNIAN.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Peymeinade
Le 9 octobre 2023.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jérôme KHATOUNIAN". The signature is written in a cursive style with a prominent vertical stroke on the left.